

énééo FOCUS

DÉCEMBRE 2017

Des pensions dignes pour que vivent nos démocraties

THÈMES

Droits

État

Sécurité sociale

Solidarité

Pensions

À DÉCOUVRIR DANS CETTE ANALYSE

Le contrat social qui s'est construit depuis les événements tragiques du XXe siècle, et qui visait à réduire les inégalités sociales, est aujourd'hui détricoté. Les revendications et les actions d'un mouvement comme Énéo se font d'autant plus pressantes que sa destruction sonne la fin des solidarités intergénérationnelles, au profit d'une société où les individus sont sommés d'être toujours plus « responsables ». Ce texte nous fait prendre conscience de l'urgence de (ré)agir !

QUESTIONS POUR LANCER ET/OU PROLONGER LA RÉFLEXION

Qu'est-ce que l'« ubérisation » de la société, et quelles sont ses conséquences ?

Comment (ré)agir face aux injustices imposées par le gouvernement ?

Quelle société voulons-nous pour demain ? Quelle place laisserons-nous aux solidarités intergénérationnelles ?

DES PENSIONS DIGNES POUR QUE VIVENT NOS DÉMOCRATIES

La première partie du XXe siècle a été marquée en Europe par trois catastrophes qui ont failli détruire notre continent.

- **La Première Guerre mondiale**, qui aurait pu aisément être évitée, a tué un nombre incalculable de jeunes gens et disloqué plusieurs États. Le communisme soviétique qui en est issu a débouché, en Russie, sur un régime dictatorial d'une rare violence et cruauté.
- **La crise de 1929** a ruiné les classes moyennes, plongé les classes populaires dans la misère et, par un chômage massif et sans espoir, désespéré les populations.
- **La Deuxième Guerre mondiale**, initiée par les fascismes construits sur cette désespérance qu'a entraînée la crise, a montré jusqu'où la haine et le racisme pouvaient mener.

Ces horribles événements ont engendré, dans notre pays et en Europe, une spectaculaire réduction des inégalités, les classes moyennes, ruinées et bousculées basculant dans la misère où stagnait une part importante du prolétariat. En effet, la guerre de 1914-1918, et surtout la crise de 1929 et la guerre de 1940-1945, les ont touchées en fonction de la composition de leur patrimoine. En 1914, les propriétaires d'immeubles dans les zones de combat ont seuls été affectés. En Allemagne, l'hyperinflation des années 1920 n'a vraiment touché que les classes populaires et les classes moyennes. La crise de 1929 a ruiné les investisseurs boursiers. La guerre de 1940 a touché, quant à elle, toutes les classes et les « profiteurs de guerre » ont vu, chez nous, leurs gains notamment au marché noir sévèrement réduits par l'opération Gutt. On constate donc une réelle réduction des inégalités par un appauvrissement général.

Dès 1944, les forces politiques et sociales tirèrent les conséquences de ces trois cataclysmes. Si l'on voulait éviter de retomber dans le chaos, il fallait mettre sur pied un nouveau contrat social qui, en assurant un meilleur partage des richesses, permettrait à chacun de s'épanouir, protégé des accidents de la vie qu'étaient le chômage la maladie et l'invalidité, aidé dans l'éducation des enfants par les allocations familiales et assuré d'une pension décente à l'issue de sa vie active. **La Sécurité sociale était née**. Ainsi, de 1945 aux années 1980, le maintien d'une réelle équité entre revenus est lié à la politique sociale et à la politique fiscale.

La gestion de la sécurité sociale était concertée entre patrons et syndicats sous l'égide de l'État. Dans le régime salarié, son financement reposait sur des cotisations sociales obligatoires prélevées sur tous les revenus du travail. Des régimes particuliers existaient pour les indépendants et les fonctionnaires. Au fil des années, les gouvernements successifs veillèrent à une amélioration constante des avantages accordés aux citoyens réservant à ceux-ci une part croissante des gains de productivité et de l'augmentation constante du PIB.

Mais dès les années 1990, la réduction des taux d'imposition va essentiellement profiter aux plus riches, d'abord aux USA, puis progressivement en Europe.

Un contrat social remis en question, des inégalités sociales croissantes...

Depuis plusieurs années, le pacte social et sa traduction par la Sécurité sociale sont remis en cause. L'augmentation du nombre de chômeurs d'abord, l'amélioration de l'espérance de vie et la part plus importante des seniors au sein de la population et la croissance des dépenses en soins de santé ont modifié jusqu'au vocabulaire utilisé en la matière. Les pensions, longtemps considérées comme une juste **rétribution de la contribution** des plus âgés à la richesse nationale, sont devenues **une charge** dont il convient de s'employer à réduire le poids si on veut éviter qu'elle devienne impayable. La santé n'est plus tout à fait l'affaire de la société avec l'objectif d'offrir à tous des soins de santé accessibles et de qualité,

mais un bien personnel et individuel que chacun doit s'employer à protéger. Le chômeur indemnisé même involontaire (c'est une tautologie. Seul le chômeur involontaire est indemnisé) est, selon la pensée dominante, un dilettante qui vit aux crochets de la société.

La Sécurité sociale ressemble ainsi à un immeuble vieilli et un peu défraîchi.

L'actuel gouvernement, nourri de cette sémantique, a adopté, en matière de Sécurité sociale, un grand nombre de mesures qui traduisent ce renversement de philosophie. La Sécurité sociale ressemble ainsi à un immeuble vieilli et un peu défraîchi.

Le gouvernement se garde bien de le démolir à coups de bulldozer, mais mois à près mois, il enlève ici une ou deux briques de l'édifice, là une tuile. Puis il regarde, désolé, l'édifice et annonce qu'il va, hélas, s'écrouler sous peu, mais se garde bien d'y apporter les travaux qui le maintiendraient en l'état.

Le gouvernement assoit sa politique sur une rhétorique efficace et un mot magique ; la **responsabilisation de chaque individu**. La responsabilité des services publics est, elle, de plus en plus réduite.

La responsabilité des services publics est, elle, de plus en plus réduite.

La priorité est ainsi donnée à la diminution constante des cotisations sociales rapprochant salaire brut et salaire net au mépris de la part nécessaire à financer la Sécurité sociale. Et cela est accepté par une majorité de la population qui, sans illusion sur le futur, préfère jouir tout de suite de revenus débarrassés des cotisations sociales voire de l'impôt.

C'est la politique des faux nez par la reconnaissance et la promotion d'activités exonérées de cotisations sociales. Faux salariés par l'encouragement de plans cafeteria et de formes diverses de rémunération directes ou différées pour des activités complémentaires, faux indépendants par la consécration de l'« ubérisation » d'un certain nombre d'activités, et aujourd'hui faux bénévoles par l'allocation possible de 6000€ par an exonérés d'impôt et de cotisations en rémunération de services ou prestations qualifiées de bénévoles. Tout cela fait échapper un pan de plus en plus important des activités économiques à la contribution à la sécurité sociale. Pas étonnant que celle-ci devienne un monument en péril privé d'une part de plus en plus grande de ses ressources.

La responsabilisation chère au gouvernement débouche sur la résignation et la renonciation à diminuer les inégalités...

Ainsi le ministre des pensions acte, sans états d'âme, que près d'un tiers des pensionnés (notre étude sur le panier des pensionnés) vit en dessous du seuil de pauvreté. Mais il a la réponse magique : la responsabilisation des pensionnés. Certes la pension légale est insuffisante, mais il appartient à chacun de se construire une vieillesse plus prospère.

Comment ? D'abord par la promotion et la défense du second pilier de pension et notamment les assurances groupes, poule aux œufs d'or du citoyen actif et responsable. Hélas ! le mythe du second pilier est fortement ébranlé. D'abord, le deuxième pilier ne touche que 75% des salariés (tant pis pour les irresponsables qui travaillent dans le secteur non marchand souvent incapable de souscrire pour ses travailleurs à une assurance groupe).

Mais surtout les taux d'intérêt bas en limitent le rendement. Une étude récente du Soir indique que le capital moyen d'une assurance groupe se situe à moins de 20.000 euros. Cela représente, avec les taux d'intérêt actuels, environ 35 à 40 euros par mois. Seuls les cadres supérieurs et les entreprises tirent vraiment avantage (sur les plans fiscal et social) de ces assurances groupes, ce qui augmente de façon importante les inégalités à l'âge de la pension.

À défaut de plantureuses assurances groupe, notre ministre met à l'épreuve les pensionnés en leur enjoignant de travailler plus et plus longtemps. C'est une solution à l'anglo-saxonne où l'on voit s'activer

jusqu'au-delà de 80 ans des personnes âgées. Pour leur plaisir ? Hélas non, par nécessité, pour compenser des pensions dérisoires.

Cette solution est injuste. Hors du marché, les faibles, les malades et ceux qui comme la plupart d'entre nous disposent de moins de temps après la pension, car ils se rendent gratuitement utiles en s'occupant de leurs petits enfants ou en faisant du véritable

Ainsi la ministre des Affaires sociales ne jure plus que par le citoyen responsable de sa santé. Et, elle l'aide en limitant ou en supprimant les remboursements de certains médicaments comme les antibiotiques, les somnifères ou les antidépresseurs. Elle s'en prend ainsi davantage aux malades qu'aux professionnels de la santé alors pourtant que, derrière chacune de ces prescriptions, il y a un médecin qui, normalement, en toute responsabilité, a estimé cette médication nécessaire à la santé de son malade.

Une politique lourde de conséquences !

Les conséquences de cette politique sont assez claires. La jeune génération est persuadée qu'elle n'aura pas de pension et devra payer davantage pour sa santé. Elle est donc totalement réceptive à la proposition de rapprocher salaire brut et salaire net en sacrifiant la part des cotisations sociales. Les plus âgés ont le sentiment d'être relativement protégés par les droits acquis. Et cela même si comme le démontre l'enquête d'Eneo, le taux de remplacement de nos pensions est l'un des plus faibles d'Europe et que le pouvoir d'achat des pensionnés s'affaiblit chaque année, ne serait-ce qu'en raison de l'écart entre l'indice santé (indice de référence des allocations sociales) et l'indice réel, les conséquences du saut d'index et l'augmentation plus grande que l'index des produits de première nécessité. Par ailleurs les pensionnés sont exclus du bénéfice du tax-shift et voient leurs forfaits détaxables bloqués à l'index de 2015. Pour la génération des 40-60 ans, chaque mesure gouvernementale signifie une atteinte aux droits à une pension déjà largement réduits. L'État social et protecteur cède pour eux la place à une incertitude totale quant à l'avenir.

Pension à points, unicité de carrière, réduction des périodes assimilées, autant de coups de canifs à la sécurité et à la stabilité des pensions futures.

Démographes et économistes s'entendent sur le fait que la fixation des pensions à un niveau raisonnable entrainera une augmentation du coût des pensions de 2,5 à 3% du PIB d'ici 2060, qui représente le pic démographique du nombre de pensionnés. C'est parfaitement possible sans en rien déséquilibrer notre société. Encore faut-il tempérer ce chiffre par le fait que la quasi-totalité des revenus des pensionnés est utilisée dans la consommation des ménages et constitue donc un puissant moteur de croissance et de création d'emplois.

Dès lors, la majoration raisonnable des pensions du premier pilier pour les porter au-delà du seuil de pauvreté est non seulement souhaitable, mais tout à fait supportable. Maintenir à un niveau plus important notre modèle social est donc non seulement possible, mais traduit une politique saine et responsable.

Maintenir à un niveau plus important notre modèle social est donc non seulement possible, mais traduit une politique saine et responsable.

Dès lors, la lutte actuelle d'Eneo pour la sauvegarde et le développement de notre modèle social ne relève pas de l'utopie et ne peut se limiter à une politique de recul et de limitation des dégâts. Nous devons être plus radicaux face au pessimisme ambiant, à la détérioration du modèle et à la pseudo responsabilisation dont on nous rabâche les oreilles. Il en va de l'équilibre de notre société. Soyons conscients qu'il s'agit d'une action transgénérationnelle qui doit tous nous mobiliser.

Les tristes conséquences du panier « percé » des pensionnés

Je voudrais terminer par une considération plus générale qui m'obsède. L'enquête sur le panier des pensionnés¹ – qu'on aurait pu appeler « le panier percé » des pensionnés – me frappe notamment par quatre chiffres. D'abord, 32% des pensionnés interrogés sont en dessous du seuil de pauvreté. C'est assez effrayant. Ensuite, les pensionnés consacrent en moyenne 10% de leurs revenus aux soins de santé et de para santé. On est ainsi très loin des objectifs de l'accessibilité de tous à des soins de qualité, et bon nombre de pensionnés sacrifient ainsi les soins nécessaires en rognant sur les médicaments, les prothèses (lunettes et soins dentaires) et les visites chez le spécialiste. Par ailleurs, si 80% des sondés sont propriétaires de leur immeuble, ils ne sont pas, pour autant, à l'abri de dépenses liées à leur logement qui sont de l'ordre de 700 euros par mois. Enfin, rien dans le panier des pensionnés ne peut vraiment être consacré aux dépenses culturelles ni à gâter les petits enfants.

Car, derrière la froideur des chiffres, il y a des personnes. Des personnes qui ont travaillé toute leur vie et fait honneur à leurs responsabilités sociales durant la vie active. Des personnes honnêtes qui ont soigneusement élevé leurs enfants, qui ont été souvent économes et ont ainsi pu acquérir leur immeuble (80 % de nos sondés). Et ces personnes découvrent à 65 ans la gêne et la pauvreté comme récompense d'une vie de labeur. Devenir pauvre à 65 ans ! Subir ainsi une société pleine d'inégalités, c'est une lourde et douloureuse épreuve. Et comment ne pas craindre que, pour ces personnes, la société publique qu'incarne nos partis traditionnels et nos hommes et femmes politiques ne soit profondément honnie et rejetée. Le contrat social est ainsi rompu et la porte est ainsi largement ouverte à toutes les formes de populisme. Chacun recherche alors un responsable et un coupable. Ici, ce sont des politiciens profiteurs et corrompus qu'il faut chasser à grands coups de balai, là c'est l'étranger, le migrant à qui on enlève le statut de personne pour, dans la tradition raciste et xénophobe, l'accabler du nom de « profiteur ». Ces nouveaux pauvres, ces frustrés d'une vie décente, deviennent, hélas pour un nombre de plus en plus important, une clientèle de choix pour les avatars actuels des fascismes, séparatismes et totalitarismes.



Notre combat n'est pas catégoriel ou égoïste. Il est un rempart contre la destruction de notre contrat social. Notre défaite porterait en germe cette renaissance du totalitarisme raciste que la Sécurité sociale avait aidé à vaincre.

Jean-Jacques Viseur,
Membre du bureau politique d'Énéo

¹ Cette enquête d'Énéo datant de 2017 est consultable en ligne : <http://www.eneo.be/etudes-2017/etudes-analyses/etudes/etudes-2017.html>

Pour citer cette analyse

Viseur J.-J., (2017), « Des pensions dignes pour que vivent nos démocraties », *Énéo Focus*, 2017/28.

Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).

Énéo, mouvement social des aînés asbl
Chaussée de Haecht 579 BP 40 – 1031 Schaerbeek - Belgique
e-mail : info@eneo.be – tél. : 00 32 2 246 46 73

En partenariat avec



Avec le soutien de